



Compte rendu du CDAS Morbihan **Réunion du 27 juin 2022**

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/56>
Page Facebook

A l'ordre du jour :

- **Rapport d'activité de la délégation d'action sociale pour l'année 2021**
- **Rapport d'activité du service social pour l'année 2021**
- **Point sur les Crédits d'Actions locales 2022**
- **Restauration**
- **Réforme action sociale ministérielle**
- **Fonds d'innovation locale**

1- Rapport d'activité de la délégation d'action sociale pour l'année 2021

La déléguée nous a présenté son rapport d'activité pour l'année 2021. Une activité évidemment fortement marquée par la pandémie qui a notamment impacté la restauration. Le budget est calculé en fonction des effectifs ; 36,82 € par enfant, 9,57 € par actif et 3,19 € par retraité. Les ayants-cause ne rentrent pas dans le calcul du budget.

Le département du Morbihan compte 3 766 bénéficiaires dont 964 actifs, 461 enfants de 0 à 17 ans et 2 341 retraités dont certains arrivent de l'extérieur. Il y avait 42 enfants de 18 ans.

Pour rappel, les actifs DGFIP représentent 88,7% du total, les Douanes 7,9%, la CCRF 1,9% et la Centrale 0,2%.

Budget : le total des dépenses engagées s'élève à 105 966€. 1 428€ pour la subvention séjours enfants, 1 522 € pour la prévention médicale (examens et matériels), 103 016 € pour le budget local, la restauration et les frais de fonctionnement.

Dans le département du Morbihan, **6 restaurants conventionnés** : à Vannes, le restaurant du Conseil départemental pour les agents de la paierie, le cercle mixte de la gendarmerie pour Vannes-Ménimur, l'Udopa pour la DGCCRF mais le restaurant a fermé au 31/12/2021, le CHBA pour Troadec. A Lorient, le restaurant Agora.

2 restaurants financiers : à Ploërmel au sein du CDFP et à Lorient la vedette des douanes pour les agents de la brigade garde-côtes.

Depuis 2019, nous observons une grosse baisse de fréquentation due aussi à la fermeture pendant plusieurs mois de certains restaus, mais il y a aussi l'impact du télétravail.

La carte Apetiz a été attribuée sur Vannes à Jérôme d'Arradon et en Direction.

Pour info, **au 1er septembre 2022, la subvention interministérielle passe de 1,29€ à 1,38€ et l'indice maximum pour en bénéficier passe de 480 à 534.**

Concernant **les crédits locaux**, le budget final s'est élevé à **33 696 €** (réserve 5% déduite).

L'arbre de Noël a représenté 57% du budget soit 19 270 €.

Nous constatons également une forte augmentation de la délivrance de titres restaurants, conséquence de la fermeture de certains établissements.

Concernant les **prêts Alpaf 2021**, beaucoup de demandes concernant l'aide au logement étudiant, n'hésitez pas à vérifier si vous êtes éligibles.

La déléguée a précisé que les prêts sont ouverts aux retraités.

Important : une aide a été créée pour les agents DGFIP ayant leur service restructuré.

La CGT a demandé si les agents en avaient été informés : apparemment pas suffisamment. La Direction va, semble-t-il, faire le nécessaire.

Pour rappel, l'adresse du site internet dédié à l'action sociale : **<https://actionsociale.finances.gouv.fr>** consultable par les actifs et les retraité-e-s sur tous les supports.

La CGT continue à revendiquer un budget à la hauteur des besoins des agents, il est aujourd'hui insuffisant.

2 – Rapport d'activité du service social pour l'année 2021

Mme Le Torrec nous a présenté le bilan de ses actions.

Elle a commencé par préciser que le service social participe à la politique de gestion des ressources humaines. Son action vise : à accompagner les personnels rencontrant des difficultés en vue de faciliter leur vie personnelle et l'exercice de leur activité professionnelle ; à prévenir les risques psychosociaux à titre individuel et collectif ; à intervenir en soutien des services dans leur fonction de gestion des ressources humaines et dans le cas d'événements graves ou de réorganisations.

A noter que la Direction n'a jamais sollicité les acteurs de prévention (dont fait partie l'assistante sociale), dans le cadre du **dispositif de veille et de soutien**, pour ses projets de restructurations. Seules les organisations syndicales l'avaient fait en début d'année 2021 pour le SIP de Lorient. Le Directeur avait d'ailleurs refusé de nous communiquer le compte-rendu.

L'assistante nous a présenté **les différents dispositifs** : aide pécuniaire, prêt social, secours alimentaires d'urgence. Aide aux agents victimes de sinistres immobiliers (récemment étendu au remplacement d'un véhicule endommagé et utilisé dans le cadre professionnel). Aide en matière de logement (contingent préfectoral, hébergement temporaire et d'urgence). Orientation auprès de 2 psychologues dans le département, bibliothèque sociale, dispositif amitié-finances. Aide et soutien aux agents en difficulté avec le partenariat du service du personnel, pour les agents éloignés du travail ou en difficulté dans leur vie professionnelle. Enfin, dispositif de prévention du risque RPS avec traitement des fiches de signalement. A ce titre, elle peut orienter les agents vers le médecin de prévention.

25 000 euros d'aides pécuniaires ont été accordées en 2021. 9 demandes de logement ont été traitées dans le cadre du **contingent préfectoral**.

Les retraités peuvent évidemment solliciter notre assistante.

102 personnes ont été reçues en 2021, 86 actifs et 16 retraité-e-s.

Notre assistante nous a également informé qu'un partenariat avait été conclu entre notre

ministère et l'association France victimes. Les prestations sont gratuites pour l'ensemble des personnels, l'interlocuteur unique est notre assistante.

LE SERVICE SOCIAL	3 allée du général Le Troadec 56000 Vannes		
Régine LE TORREC	Assistante Sociale	02 97 01 51 17	regine.le-torrec@finances.gouv.fr

3 – Point sur les Crédits d'Actions locales 2022

Un point a été fait sur le budget 2022. Il s'élève à 33 975 € (réserve de 6% non déduite), en baisse constante depuis plusieurs années. Toutes les propositions qui avaient été faites sont financées. Il reste un solde d'environ 800 euros.

Les sorties retraités et actifs à Bénodet et Beauval ont remporté un franc succès.

L'arbre de Noël aura lieu le 7 décembre à Locminé.

Les cadeaux seront à commander en septembre via l'application micados, attention aux délais.

4 – Restauration

La cantine de l'hôpital à Vannes est enfin ré ouverte, ce qui est une très bonne nouvelle pour les collègues.

La carte apetiz a enfin été accordée aux agents de la CCRF depuis juin 2022 dans l'attente d'une convention avec un restaurant sur Vannes.

L'Agraf a perdu 40% de rationnaires en 2021 du fait du télétravail et du covid. Aux Finances, la gestion de la restauration est de plus en plus compliquée avec de plus en plus de normes. **Le modèle de restauration collective est en question.**

Il est donc de plus en plus difficile de faire fonctionner les restaurants en tant qu'association, cela prend énormément de temps et beaucoup de responsabilités (restaurant associatif à Ploërmel et vedette des Douanes à Lorient).

5 – Réforme action sociale ministérielle

La déléguée nous a fait un nouveau point sur la « réforme ».

L'action sociale va se « régionaliser ». Un responsable régional va être nommé à la rentrée. La CGT se demande quelle autorité il aura sur les délégués départementaux qui ne seront plus élus.

Les CDAS sont maintenus, mais il n'y aura pas forcément un ou une déléguée par département. Des spécialisations sont prévues pour les délégués, en plus de leur action départementale. Cela pourra concerner le domaine de la restauration ou du logement par exemple.

La CGT restera vigilante pour que subsiste une action sociale de proximité qui est tellement importante pour les agents.

Concernant les résidences Epaf, il n'en reste plus que 6. Des travaux vont démarrer et seront financés avec le produit des ventes des autres résidences.

Des propositions seront faites aux agents par des prestataires externes mais ce n'est pas du tout sûr qu'ils garantissent les mêmes prestations qu'avec Epaf.

6 – Fonds d'innovation locale

Un appel à projets est lancé. Ce fonds poursuit un triple objectif : enrichir l'action sociale ministérielle avec des prestations inédites ; élargir le champ des agents bénéficiaires et satisfaire des besoins nouveaux. Le budget, national, s'élève à 100 00 euros. A noter que le périmètre géographique des actions proposées peut être aussi multi-départemental ou régional.

Le groupe de travail, réuni le 1er juillet, a retenu les propositions suivantes **pour le Morbihan** :

- Une action écologique : proposition aux agents (actifs et retraités) d'acheter des plantes ou des arbustes et organiser leur distribution de façon conviviale en pépinières. Cette proposition sera émise par tous les départements bretons.
- Une action autour de la santé et de l'organisation alimentaire en format atelier dont l'objectif est de préparer tous ses repas de la semaine en une seule fois.

Un comité de sélection se réunira en octobre 2022 pour sélectionner les projets retenus.

Continuons à revendiquer une action sociale de haut niveau pour toutes et tous, actifs, retraité-e-s, titulaires et non titulaires !

Vos représentants CGT : Christophe RISSEL- SIE Lorient, Olivier AMICEL- SIE Auray.

- La délégation a conçu une plaquette recensant les consultations gratuites possibles dans le département : aide juridictionnelle, avocats, défenseur des droits...

Ce document est disponible sur notre site internet : <http://www.dgfip.cgt.fr/56/spip.php?article521>

Si vous avez des propositions pour améliorer l'action sociale dans le Morbihan, n'hésitez pas à nous les transmettre sur notre BALF cgt.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr .

